

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 21 juin 2016

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 13, 14 et 15 juin 2016**

**2016 V. 162** Vœu relatif à la mémoire des victimes civiles fragilisées par la maladie et le handicap mortes de dénutrition, pendant la seconde guerre mondiale.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant que durant la Seconde Guerre Mondiale, plusieurs dizaines de milliers de personnes fragilisées par la maladie et le handicap, sont mortes de dénutrition dans les hôpitaux psychiatriques, hospices et autres lieux d'accueil de populations en difficulté ;

Considérant qu'à ce jour, qu'aucun hommage national n'a été rendu à ces victimes en France ;

Considérant qu'un mémorial dédié aux 300.000 personnes en situation de handicap assassinées par les nazis a été inauguré en septembre 2014 à Berlin ;

Considérant l'appel national lancé par Charles GARDOU, professeur à l'Université Lumière Lyon 2, adressée au Président de la République en novembre 2013 sur la plateforme de pétition change.org demandant la création d'un mémorial en hommage aux personnes malades et/ou handicapées victimes du régime de Vichy ;

Considérant que cet appel national a recueilli plus de 81.000 signatures, dont celles d'anthropologues, d'écrivains, de journalistes ou de psychiatres, qui ont constitué un comité de soutien ;

Considérant la réponse favorable du Président de la République à cet appel national dans un courrier daté du 11 février 2015, affirmant souhaiter honorer la mémoire de ces victimes ;

Considérant, suite à la réponse du Président de la République, de la création du Mouvement pour une Société inclusive, présidé par Maryvonne Lyazid, dont l'objectif est la poursuite des travaux aux côtés des Pouvoirs publics, dont l'une des missions principales est de « suggérer au Président de la République les gestes qui permettront d'inscrire dans la mémoire nationale le souvenir de ces victimes trop longtemps oubliées » ;

Sur proposition de Fadila Mehal, Marielle de Sarnez, Yves Pozzo di Borgo, Leïla Diri, Maud Gatel, François Haab et les élus du groupe UDI-MoDem,

Emettent le vœu :

Que la Ville de Paris soutienne toute initiative qui sera formulée afin de rendre hommage aux victimes civiles des hôpitaux psychiatriques, hospices et autres lieux d'accueil de populations en difficulté, mortes de dénutrition durant la Seconde Guerre Mondiale, aussi bien au niveau national que local.

Que la Ville de Paris rencontre l'association « Mouvement pour une société inclusive » en vue de leur projet d'hommage à ces victimes le 3 décembre 2016 sur le parvis des Droits de l'Homme, au Trocadéro.

Que la Ville de Paris se rapproche de la Communauté Hospitalière de Territoire de Psychiatrie de Paris en vue d'un hommage à ces victimes, telle que l'apposition d'une plaque commémorative dans un de ses établissements.

Que la Ville de Paris initie un colloque permettant d'expliquer la problématique méconnue des victimes civiles fragilisées par la maladie et le handicap pendant la Seconde-Guerre Mondiale, notamment à Paris.